

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 20 octobre 2010

Madame Francine Belleau  
Ministère de la Sécurité publique  
Tour des Laurentides  
2525, boulevard. Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable  
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

**Questions complémentaires du 20 octobre 2010**

---

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5, 6 et 7 ainsi que les 12 et 13 octobre derniers sur l'objet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante d'un participant :

1. *Qui va payer pour la formation de nos pompiers volontaires ainsi que pour l'achat des équipements requis aux interventions d'urgence en cas d'incidents dans un puit en opération ou non ?*  
(M. Denis Campeau)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission